

Décision

Générale

colonial

Décision n° 917 du 17 septembre 1938.

n° 917

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 septembre 1938

Numéro JO

n° 502 du 30/09/1938

Date du numéro

30 septembre 1938

TEXTE INTÉGRAL

M. Trobas, commis stagiaire des services civils, est nommé provisoirement commis greffier du tribunal de première instance de Djibouti, en remplacement de M. Vivient, appelé à d'autres fonctions. M. Trobas, concurremment avec ses nouvelles fonctions, conservera celles d'huissier près les tribunaux européens de Djibouti.